

RAPPORT DU MAIRE

Selon les dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

États financiers 2018

Nos états financiers ont été vérifiés par la firme Groupe RDL Thetford/Plessis inc. ont été déposés au Conseil le 12 mars 2019. Selon le rapport financier, pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2018, la situation financière était la suivante :

Revenus de fonctionnement de l'exercice	1 500 695 \$
Charges de fonctionnement de l'exercice	1 309 178 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice	191 517 \$
Excédent de fonctionnement accumulé non affecté	377 685 \$
Dette à long terme	565 906 \$

Rapport de l'auditeur indépendant

L'auditeur indépendant a émis un rapport avisant que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Pierre-Baptiste au 31 décembre 2018 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

En conclusion, financièrement l'année 2018 fut équilibrée au niveau des dépenses courantes.

En 2018,

Les travaux effectués sur le rang 10 sud ont été les plus importants pour la municipalité au coût de 75 957 \$

Le plan d'intervention du réseau d'aqueduc, d'égout et du pluvial a été réalisé au coût de 31 256 \$.

L'année a également été consacrée à la préparation de travaux futurs tels que les études géotechniques de la rue Principale et de la route Bellemare.

La visibilité de la municipalité a aussi été améliorée sur la route 165 aux entrées Nord et Sud avec l'installation des pancartes Bienvenue/Au Revoir.

Des lampadaires de rues ont été installés à cinq endroits stratégiques de la municipalité.

DONNÉ À ST-PIERRE-BAPTISTE, CE 11^e JOUR DE JUIN 2019

Donald Lamontagne, maire